

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 23 FEVRIER 2023
RAPPORT N ° 4**

PROPOSITIONS POUR UN PROGRAMME 2023

Seront bien entendu distinguées dans ce rapport et les présentations en séance les actions qui relèvent des missions exercées au titre de l'objet statutaire d'origine de notre établissement de celles rattachées à la mission de secrétariat technique de la CLE du SAGE des Nappes profondes de Gironde.

Les descriptifs sommaires des opérations précisent si elles ont été déjà engagées dans nos précédents programmes, et leur stade d'avancement, ou s'il s'agit d'opérations à venir.

1. Etudes SMEGREG

1.1. Etudes engagées lors des exercices précédents

Etudes des ressources mobilisables :

- Crétacé du sud Gironde (en cours, enveloppe budgétaire à prévoir) :
 - ✓ Etude ressource : la finalisation de la construction, en cours par le BRGM, d'un modèle géologique nécessite que deux verrous de connaissance soient levés. Ils concernent l'organisation des formations sur les terminaisons périclinales est et ouest de la structure de Villagrains-Landiras. Lever ces verrous nécessitera de procéder aux investigations suivantes par ordre de priorité :
 - à l'est, une campagne de géophysique (8 km linéaire de prospection par sismique réflexion haute définition doublée par tomographie électrique estimées à 200 000 € TTC) complétée le cas échéant par la réalisation d'un forage de reconnaissance profond de 300 à 350 m de profondeur (estimé à 400 000 € TTC) ;
 - à l'ouest, un forage de reconnaissance profond de 300 à 350 m de profondeur (estimé à 400 000 € TTC) ;
- A noter que ces opérations, déjà envisagées pour 2022 mais reportées du fait des incendies de forêt, devraient pouvoir bénéficier d'une aide de l'Agence de l'eau attendue à hauteur de 55% de leur montant hors taxe.
- ✓ Etude destination de l'eau : si les ressources du Crétacé présentent un potentiel important, se pose la question de la destination de ses eaux pour des substitutions : à nouveau vers Bordeaux Métropole comme pour les eaux issues du futur champ captant des landes du Médoc ou vers l'axe Garonne et l'Entre-deux-Mers ? Une étude spécifique est à prévoir pour identifier la ou les stratégies de valorisation de cette ressource les plus efficaces du point de vue technico-économique. D'abord à mener en interne, cette réflexion donnera lieu ultérieurement à l'intervention de bureaux d'études spécialisés pour des prestations estimées à ce jour à 150 000 € TTC (estimation à affiner).

Prospections par forage :

- Sous maîtrise d'ouvrage SMEGREG
 - ✓ SIAEP de Bassanne Dropt Garonne, forage d'essai Oligocène (achevé) ;
 - ✓ SIEA de Castets en Dordogne, forage d'essai Oligocène (en cours) ;
 - ✓ SIAEP de Caudrot, forage de reconnaissance à l'Oligocène (achevé).
- Appui technique
 - ✓ SIAEP de Targon, forage à l'Oligocène centre pour dilution substitution (en cours) ;
 - ✓ SIAEP du Cubzadais Fronsadais, forage à l'Eocène nord pour substitution (en cours) ;
 - ✓ SIAEPA de Castelnau de Médoc, forage Oligocène pour substitution (achevé) ;
 - ✓ SIEA du sud Bazadais, forage au Miocène pour dilution (en attente) ;
 - ✓ SIEA du sud Bazadais, forage au Miocène de remplacement (en attente) ;
 - ✓ SIEA Barsac Preignac Toulennaise, reconnaissance Oligocène (en cours) ;
 - ✓ SIGDU, forage de substitution à l'Oligocène (en cours).

Autres opérations (appui technique uniquement) :

- ✓ Le Verdon sur Mer pour rebouchage forage (en cours) ;
- ✓ Saucats pour rebouchage forage (en attente) ;
- ✓ Sablons pour recherche ressource de substitution (en attente).

1.2. Opérations nouvelles

Etudes des ressources mobilisables :

- Appui technique
 - ✓ SIAEP de Caudrot : étude des potentialités de la nappe alluviale

En synthèse, les besoins budgétaires pour mener à bien les opérations listées mais non financées relevant des missions historiques du SMEGREG s'établissent à 1 000 000 € pour 3 opérations susceptibles de bénéficier de subventions de l'Agence de l'eau Adour-Garonne à concurrence 55% de leur montant HT (soit 458 000 €).

2. Actions liées au SAGE Nappes profondes de Gironde

2.1. Actions récurrentes

Actions de sensibilisation, d'information, de formation (Disposition 38 du SAGE) :

- programme d'actions pédagogiques en milieu scolaire "l'eau, un enjeu majeur pour le département de la Gironde" ;
- réseau des Espaces info économie d'eau ;
- diverses opérations de sensibilisation, information, formation.

Alors que depuis plusieurs années, les crédits consacrés à ces trois catégories d'actions de sensibilisation représentent un montant cumulé plafonné à 150 000 € (subventionné par l'Agence de l'eau à hauteur de 50% des dépenses HT), nous avons décidé de renforcer les moyens dédiés à cette politique à l'occasion de l'adoption de la version définitive de la "feuille de route" élaborée à la demande du Comité de bassin. Nous nous sommes fixés à cette occasion l'ambition :

- ✓ d'augmenter notablement le nombre d'élèves sensibilisés dans le cadre du programme "l'eau, un enjeu majeur",
- ✓ de moderniser les outils réseau mis à disposition de ce programme et des Espaces Info Economies d'Eau.

Dans cet objectif, nous avons arrêté les principes suivants :

- augmenter de 50 % le budget alloué au programme d'actions pédagogiques en le portant à 45 000 € ;
- créer un poste à mi-temps dédié à la médiation et à l'animation des dispositifs évoqués ci-avant ;
- créer de nouveaux outils et supports au travers de trois projets déposés auprès de l'Agence de l'eau en réponse à son appel à projet Educ'Eau (deux de ces projets ont été retenus par l'Agence en liste complémentaire).

Ce sont donc 165 000 € à prévoir au budget 2023 pour ces actions récurrentes et un crédit ponctuel de 175 000 € (montant TTC de la dépense) pour les trois actions ponctuelles proposées en réponse à l'appel à projet Educ'Eau. Selon que ces actions seront ou non sélectionnées au titre de cet appel à projet, le montant de subvention de l'Agence se situera entre 72 50€ et 116 000 €.

Actualisation du besoin en ressources de substitution (D40) :

Une actualisation sera lancée en 2023. Réalisée principalement en interne, elle va nécessiter des externalisations pour l'acquisition de données notamment.

Tableau de bord du SAGE (D98)

L'actualisation du tableau de bord du SAGE est en cours, sa mise en forme pourrait nécessiter une externalisation pour un montant non précisé à ce jour (cf. ci-après).

2.2. Actions ponctuelles engagées dans un exercice précédent

- Révision des volumes maximum prélevables (D4) (en cours) ;
- Etude des possibilités d'optimisation des règles de gestion de l'Oligocène centre (en cours) ;
- Origine et usages de l'eau dans la filière viti-vinicole (D40) ;
- Croissance démographique et linéaire des réseaux de distribution (D28) (achevé) ;
- Mise à jour et extension de la grille d'analyse des performances en ILP (D27 et 28) (achevée) ;
- Refonte (forme et fond) des sites internet dédiés à la gestion des nappes profondes et aux économies ainsi qu'une entrée sur les réseaux sociaux en lien avec les Espaces info économies d'eau (en cours) ;
- Refonte du Tableau de bord du SAGE : le constat d'une impossibilité à renseigner certains indicateurs amène à revisiter le tableau de bord dont la conception est à adapter pour une édition totalement dématérialisée (en cours).

2.3. Actions ponctuelles nouvelles

- Projet DREAUP : un projet de recherche et de développement initié par le SMEGREG et porté par un groupement d'organismes de recherche (INRAE, CSTB, UMR Passages, Mines Paris, UPR Chrome) et de collectivités (SMEGREG, CEBR, Eau de Paris, Eau 17, Régie de l'Eau Bordeaux Métropole) pour une connaissance actualisée des consommations d'eau, principalement pour mieux orienter les politiques d'économies d'eau (25 000 € pour 2023) ;
- Actualisation du besoin en ressources de substitution (D40) : poursuite des travaux sur la prospective de la demande : relations activité touristique et demande en eau potable (pas d'estimation des dépenses à ce stade) ;
- Origine, usage de l'eau et pratiques d'économies d'eau dans les stations de lavage des automobiles (25 000 €, estimation à affiner) ;
- Construction d'une base de données des autorisations de prélèvement hors alimentation en eau potable (en interne et partenariat des services de l'Etat).

En synthèse, les besoins budgétaires pour mener à bien les actions prévues par le SAGE ou demandées par la CLE s'établissent à 165 000 € pour les opérations récurrentes (subventions attendues à hauteur de 50%) et 225 000 € TTC pour les opérations ponctuelles (subventions atténuées comprises entre 85 000 et 130 000 €).

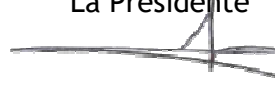
3. Possibilités de mise en œuvre

La mise en œuvre de toutes les actions nouvelles proposées pour 2023 représente un montant de dépense proche de 1 400 000 € à comparer à une prévision de disponibilité au budget primitif de l'ordre de 400 000 €, sachant en effet que de l'ordre de 50 000 € seront nécessaires pour nous permettre de régler enfin 5 trimestres d'arriérés de loyer que nous n'avions pas pu payer faute de reconduction du bail.

Comme lors des exercices précédents, il nous faudra prioriser nos actions lors du vote du budget primitif, l'inscription lors de décisions modificatives des subventions accordées aux premières actions engagées devant nous permettre d'engager les suivantes.

Vous voudrez bien vous exprimer sur ces propositions.

La Présidente



Célia MONSEIGNE